



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

Vers de nouvelles possibilités d'implantation pour les officines



Le dispositif « territoires fragiles », dont le décret a été publié l'an dernier, permet de nouvelles ouvertures de pharmacie d'officine, dans les territoires au sein desquels l'accès au médicament pour la population n'est pas assuré de manière satisfaisante. La liste de ses territoires a été discutée entre l'ARS, le conseil départemental de l'Ordre des pharmaciens et les syndicats d'officinaux. Mercredi, la Csos a émis un avis favorable. Cette liste doit désormais être validée par le directeur général de l'ARS.

La Guyane compte 53 pharmacies d'officine. Ce réseau est concentré sur le littoral, dans les centres-villes et les centres commerciaux. Ce maillage autour des zones commerciales et non autour de la population ne permet pas un accès satisfaisant au médicament pour une partie de la population, en particulier celle dépourvue de moyen de transport. Le dispositif « territoires fragiles », dont le décret a été publié le 7 juillet 2024, permettra de nouvelles ouvertures et donnera accès à certaines aides.

La liste de ces territoires sera publiée par le directeur général de l'Agence régionale de santé. Ils peuvent couvrir jusqu'à 40 % de la population. Leur découpage peut correspondre à une commune, un quartier, quelques rues... Ces derniers mois, la liste a été travaillée avec le conseil départemental de l'Ordre des pharmaciens et avec les syndicats d'officinaux. Mercredi, elle a été présentée aux membres de la commission spécialisée de l'offre de soins (Csos), qui ont émis un avis favorable.

Trois critères ont été retenus pour proposer qu'une commune soit classée en territoire fragile :

- Ne pas avoir de pharmacie d'officine. C'est le cas d'Awala-Yalimapo, Iracoubo, Montsinéry-Tonnégrande, Régina et Roura.
- Ne pas être accessible par la route. C'est le cas de Camopi, Grand-Santi, Maripasoula, Ouanary, Papaïchton, Saint-Elie et Saül. Apatou a été ajouté à cette liste.
- N'avoir qu'une pharmacie générant un chiffre d'affaires inférieur à 1 million d'euros auprès de l'Assurance maladie. C'est le cas de Mana, Saint-Georges et Sinnamary.

Dans les six autres communes de Guyane (Cayenne, Kourou, Macouria, Matoury, Rémire-Montjoly et Saint-Laurent-du-Maroni), un quatrième critère a été ajouté à un niveau infracommunal : vivre dans un quartier éloigné de plus de dix minutes en voiture d'une pharmacie. C'est ainsi que sont proposés :

- A Kourou : le Dégrad saramaca ;
- A Macouria et Kourou : la portion de RN1 et les écarts situés entre le bourg de Tonate et le rond-point Café ;
- A Matoury : Concorde, La Désirée, Sainte-Rose-de-Lima, Stoupan et les écarts jusqu'à Roura ;
- A Saint-Laurent-du-Maroni : Saint-Louis, Terre rouge, Saint-Jean-du-Maroni, les écarts de la route d'Apatou, Fatima, les portions de la RN1 et du CD9 jusqu'à Mana.

Le fait de choisir l'un des territoires fragiles qui figurera dans la liste publiée par l'ARS permettra au pharmacien de s'installer librement et d'accéder à des mesures incitatives, notamment une aide de 20 000 euros de la Sécurité sociale et éventuellement une aide de l'ARS si elle le décide. L'an dernier par exemple, l'Agence a accompagné la création de la pharmacie de Grand-Santi.

EN BREF

♦ Le Dr Lucarelli élue à la présidence du Coress



Le tout nouveau Comité de coordination régionale de la santé sexuelle (Coress) a désigné son bureau, mercredi. Le Dr Aude Lucarelli (CHC) a été élue présidente. La vice-présidence est revenue à Jean-Claude Maced (Aides). Le Coress succède à l'ancien Comité de coordination régionale de la lutte contre VIH et les IST (Corevih), jusqu'alors présidé par le Pr Mathieu Nacher (CHC). Au moment de présenter sa candidature, le Dr Lucarelli a rappelé son engagement de clinicienne hospitalière, son engagement associatif à travers la présidence du réseau Kikiwi et son ancien rôle de médecin coordinateur du Corevih, qu'elle a quitté mi-mai. L'équipe opérationnelle du Coress reste l'ancienne équipe du Corevih, intégrée au Département Recherche Innovation Santé Publique du CHU de Guyane.

En transformant les Corevih en Coress, le gouvernement a souhaité élargir leurs missions à l'ensemble de la santé sexuelle, ce que faisait déjà le Corevih Guyane. Il a voulu également recentrer les Coress sur la coordination des acteurs en santé sexuelle et encourager les partenariats avec les autres acteurs du champ de la santé sexuelle. Leurs cinq missions sont de :

- Coordonner, sur leur territoire, les acteurs de la promotion et de la prévention, du dépistage et de la prise en charge en santé sexuelle ;
- Contribuer à la qualité des actions de formation et de promotion de la santé sexuelle ;
- Veiller à la qualité et à l'harmonisation des pratiques des acteurs en charge des parcours en santé sexuelle ;
- Coordonner, sur leur territoire, le recueil des données régionales utiles au pilotage et à l'évaluation des politiques territoriales en matière de santé sexuelle ;
- Concourir, par leur expertise et leur animation, à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques dans le domaine de la santé sexuelle.

♦ Journées de néphrologie Antilles-Guyane du 19 au 21 juin

Les Journées de néphrologie Antilles-Guyane se dérouleront du 19 au 21 juin, au Grand Hôtel Montabo, à Cayenne. Le public pourra assister à une trentaine de communications, du jeudi 14 heures au samedi midi.



Jeudi 19 juin

- A 14 heures : Épidémiologie et prise en charge de la maladie rénale chronique aux Antilles-Guyane
- A 16h15 : Maladie rénale chronique aux Antilles-Guyane

Vendredi 20 juin

- A 8h30 : Néphrologie clinique
- A 10h30 : Néphrologie clinique, dialyse et maladies génétiques rares
- A 13h15 : Dialyse, abord vasculaire et pathologie du dialysé chronique
- A 15h15 : Communication orales de travaux scientifiques

Samedi 21 juin

- A 8h50 : Transplantation rénale
- A 10h40 : Témoignage patients et clôture des journées

[Consulter le programme et s'inscrire.](#)

♦ Le Tour de l'autonomie fait étape à Saint-Georges



Le Tour de l'autonomie, organisé par la Collectivité territoriale, s'arrêtera à Saint-Georges, samedi. Le public a rendez-vous de 8h30 à 12h30, sur la place Romain-Garros. Au programme : quatre espaces thématiques liés aux personnes âgées, aux personnes handicapées et aux aidants familiaux :

- accès aux droits et accompagnement social ;
- logement, habitat et hébergement ;
- services et activités pour tous ;
- soutien aux porteurs de projets.

La direction de l'autonomie de l'Agence régionale de santé animera un stand sur l'accompagnement aux porteurs de projets pour les personnes âgées, personnes en situation de handicap et aidants familiaux.

Les étapes suivantes auront lieu le 2 août à Kourou puis le 11 octobre à Cayenne.

♦ Le Mois de la santé sexuelle en Guyane débute aujourd'hui



L'ARS, le Coress et SIS Guyane organisent le Mois de la santé sexuelle en Guyane, en partenariat avec de nombreux acteurs du territoire. Il s'articule autour de deux temps forts : la Semaine nationale de promotion de la santé sexuelle, jusqu'à dimanche, puis les Journées caribéennes de dépistage, du 23 au 29 juin. Vous pouvez en retrouver le programme complet dans l'agenda de la Lettre pro.

« Ce Mois de la santé sexuelle est l'occasion de valoriser une approche positive et globale de la santé sexuelle auprès de la population générale mais aussi auprès des professionnels de santé, en intégrant la contraception et la lutte contre les violences et les discriminations, expliquent les organisateurs. Tout au long de ce mois, les acteurs seront mobilisés, dans leurs locaux ou dans les quartiers auprès des populations mais aussi via leurs réseaux sociaux, pour informer sur la santé sexuelle de manière globale et promouvoir la prévention

diversifiée et le dépistage du VIH et des IST. »

À l'occasion du Mois de la santé sexuelle, SIS Guyane lance une nouvelle campagne d'information numérique pour rappeler l'importance du dépistage du VIH et autres IST et sensibiliser sur la prévention en santé sexuelle. Cette campagne sera visible durant tout le mois de juin sur les réseaux sociaux de [SIS Guyane](#) et de ses partenaires.

♦ Légère hausse des cas de grippe

« Depuis début mai, une tendance à la hausse des cas de **grippe** est observée. Elle pourrait marquer le début de la seconde vague de grippe classiquement observée chaque année en Guyane », annonce Santé publique France, dans un [bulletin de surveillance épidémiologique](#) diffusé vendredi. S'agissant de l'épidémie saisonnière débuté fin décembre, le pic a été franchi en février. Les indicateurs sont en baisse, « sauf dans les centres de santé et hôpitaux de proximité où l'activité s'est maintenue à un niveau élevé ».

L'activité liée à la **bronchiolite du nourrisson** était en hausse au cours des dernières semaines, indique SpF.

S'agissant des **diarrhées**, « l'activité était en hausse dans les communes isolées (CDPS et hôpitaux de proximité) et sur le littoral au cours des deux dernières semaines ».

Du 12 au 25 mai, « l'activité globale liée à la **dengue** sur le territoire était faible avec en moyenne 10 cas confirmés par semaine. La majorité des cas ont été recensés dans le secteur des Savanes où la légère hausse observée il y a deux semaines ne se confirme pas. Le sérotype identifié ces deux dernières semaines était exclusivement le DENV-2. »

« Le nombre d'**accès palustres** diagnostiqués dans le système de soins au cours des deux dernières semaines de mai demeurait faible avec deux accès. »

♦ 13,4 millions d'euros de fraudes sociales détectées en 2024

Hacque adfabilitate confisus cum eadem postridie feceris, ut incognitus haerebis et repentinus, La Caisse générale de sécurité sociale (CGSS) de Guyane et la Direction régionale du service médical (DRSM) ont publié leur [bilan d'activité de la lutte contre la fraude en 2024](#). Elles y annoncent avoir détecté et stoppé 13 406 447 euros de fraudes au titre de la maladie (73 dossiers contrôlés) et 583 533 euros au titre de la retraite (12 dossiers contrôlés). Les deux institutions saluent « un résultat record (...) détecté et stoppé grâce à une collaboration fructueuse avec les enquêteurs judiciaires, ainsi qu'une synergie médico-administrative ». Elles soulignent que « même si plus de la moitié des fraudes détectées relève des assurés (73 % des signalements), le préjudice financier est plus important et plus coûteux chez les professionnels de santé (76 % des montants) ».

La CGSS et la DRSM citent cinq exemples :

- Un assuré ayant déclaré des revenus inférieurs au plafond de la C2S afin de bénéficier de la complémentaire santé solidaire (10 817 euros, pour des revenus réels de 200 000 euros). « Cette fraude a donné lieu à une notification d'indu de 500 euros, à une suppression immédiate de la C2S et à une pénalité financière (amende) de 20 000 euros.
- L'utilisation d'un faux arrêt de travail ayant donné lieu à un signalement auprès du procureur de la République, une pénalité financière de 17 000 euros et un indu de 6 400 euros.
- Le cas d'un retraité n'ayant pas mentionné son changement d'adresse afin de toucher l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa) alors qu'il avait quitté le territoire français depuis plusieurs années. « Cette fraude a donné lieu au paiement d'une pénalité financière de 1 100 euros et un indu de 30 000 euros. »
- Un responsable d'entreprise de transport sanitaire qui utilisait différents moyens pour augmenter le montant de ses factures. Outre les poursuites au pénal, l'indu réclamé s'est élevé à 25 000 euros et la pénalité financière à 22 000 euros.
- Pour continuer à bénéficier de la rente au conjoint survivant versée suite au décès de sa concubine, un assuré n'a pas déclaré son changement de situation. Outre la suppression de la rente, la fraude a été récupérée à hauteur de 50 000 euros et l'amende s'est élevée à 90 000 euros.

♦ Groupe de paroles du collectif Bamp



Le collectif Bamp Guyane, association de patients et d'ex-patients de l'assistance médicale à la procréation, de personnes infertiles ou stériles, ayant recours aux techniques d'assistance médicale à la procréation, organise un groupe de paroles, vendredi 13 juin. Il se déroulera à 19 heures, en visioconférence. Il s'adresse aux personnes en parcours d'AMP, afin de leur permettre d'échanger sur leurs besoins et leur vécu.

[S'inscrire.](#)

♦ L'enquête Santé en Outre-mer en cours jusqu'au 3 janvier



L'Insee a débuté l'enquête santé en Outre-mer, le mois dernier. Elle « interroge les personnes sur la façon dont elles perçoivent leur santé (limitations dans les activités de la vie quotidienne, maladies chroniques, douleurs, état psychologique), les parcours de soins qu'elles ont suivis (hospitalisations, consultations de professionnels de santé, examens, renoncement à des soins) ou encore leurs habitudes de vie pouvant avoir un lien avec la santé (activité physique, consommation de tabac et d'alcool, alimentation). Cette enquête permettra de mesurer l'évolution de l'état de santé de la population en Guyane et de la comparer avec celle de l'Hexagone », précise l'Institut national de la statistique et des études économiques. Cette enquête durera jusqu'au 3 janvier.

Pour réaliser cette étude, un échantillon de logements a été tiré au hasard. Les réponses resteront confidentielles et seront utilisées uniquement à des fins d'études statistiques. Un enquêteur de l'Insee contactera les personnes dont le logement a été tiré au sort pour fixer un rendez-vous ou réaliser immédiatement l'enquête si elles sont disponibles lors de sa première visite. L'enquêteur dispose d'une carte professionnelle. L'entretien durera environ quarante-cinq minutes. Une seule personne du foyer, âgée de 15 ans ou plus et choisie au hasard, sera interrogée. Certaines questions concerneront l'un des enfants qui vivent dans le logement, s'il y en a.

♦ Les Entretiens Alzheimer disponibles en ligne

La deuxième édition des Entretiens Alzheimer en Guyane s'est déroulée le 20 mai à Cayenne et le 22 mai à Saint-Laurent-du-Maroni. Les interventions sont désormais disponibles en réécoute sur le [site internet de la Fondation recherche Alzheimer](#). Vous y retrouverez notamment les communications de :

- Dr Rémy Genthon sur l'actualité de la recherche ;
- Dr Amina Nasri, neurologue au CHC, sur la prévention ;
- Dr Olivier Angénieux, gériatre au Chog, sur les troubles du comportement en Ehpad ;
- Brice Victorin, psychologue à l'Ebène, sur les jardins créoles thérapeutiques et Vakans répi ;
- Pr Bertrand de Toffol, chef de service de neurologie du CHU de Guyane, sur la maladie d'Alzheimer.

E-Santé

Webinaire « Comment garantir la protection des données de santé tout en assurant une prise en charge efficace des patients ? »

Jeudi à 14 heures, le GCS Guyasis organise un webinaire « Comment garantir la protection des données de santé tout en assurant une prise en charge efficace des patients ? » Face aux obligations du RGPD, à la montée des cyberattaques et aux réalités du terrain, protéger les données de santé devient un véritable défi. Ce webinaire aidera les médecins, pharmaciens, DPO, responsables d'établissement ou chefs de projet IT en santé à savoir comment concilier sécurité, conformité... et fluidité des soins.

Le programme :

- Enjeux du RGPD et des réglementations spécifiques aux données de santé ;
- Présentation de l'AFCDP, réseau de référence en protection des données personnelles, et de son accompagnement terrain ;
- Bonnes pratiques pour protéger les données des patients.

Les intervenantes seront :

- Meg-Ann Ransay, DPO certifiée Afnor, juriste NTIC et conformité ;
- Cendrine Cosquer, DPO secteur santé et administratrice de l'AFCDP ;
- Le Dr Anne Teraz, médecin de santé publique.

[S'inscrire.](#)

Ils bougent



Sandrine Noah a été nommée directrice générale adjointe de l'ARS Mayotte. Durant l'année et demie qu'elle a passé en Guyane, d'octobre 2022 à avril 2024, elle fut tour à tour directrice territoriale de l'Epnak, directrice générale adjointe de l'Imed durant son administration provisoire, puis directrice générale de la santé chez Rainbow Santé.

Actus politiques publiques santé et solidarité

■ La primo-prescription d'une quarantaine de biothérapies autorisée en ville

[Un arrêté publié la semaine dernière au Journal officiel](#) supprime l'obligation de prescription initiale à l'hôpital d'une quarantaine de biothérapies. « Ces médicaments sont utilisés dans une

variété de maladies inflammatoires chroniques en rhumatologie, gastro-entérologie, dermatologie, pneumologie, allergologie, oto-rhino-laryngologie et pneumologie », précise APM News, qui rappelle que « l'ANSM avait déjà supprimé en 2019 l'obligation d'une réévaluation annuelle de la prescription de ces biothérapies auprès d'un spécialiste hospitalier, permettant un renouvellement en ville ».

Offres d'emploi



■ L'Agence régionale de santé recrute :

- un **directeur de cabinet** (titulaire ou contractuel, prise de poste au 1er septembre). [Consulter l'offre et candidater.](#)
- un **secrétaire général** (titulaire ou contractuel, prise de poste au 1er septembre). [Consulter l'offre et candidater.](#)

■ La Croix-Rouge française recherche :

- Un **infirmier coordinateur** pour l'équipe mobile santé environnement (CDD jusqu'au 31 décembre, poste basé à Cayenne, déplacements quotidien). [Consulter l'offre et candidater.](#)
- Un **infirmier** (CDI, poste basé à Cayenne, à pourvoir dès que possible). [Consulter l'offre et candidater.](#)

■ Ader recrute un **coordinateur de programme** (CDI, poste basé à Maripasoula, prise de poste en septembre). [Consulter l'offre et candidater.](#)

Agenda

Aujourd'hui

► Webinaire sur la Semaine de la dénutrition, de 13 heures à 14 heures, avec le Pr Eric Fontaine, le Collectif de la dénutrition et l'ARS. [S'inscrire.](#)

► Mois de la santé sexuelle.

- Portes ouvertes chez Entr'aides, de 8 heures à 15 heures, à Cayenne.
- Portes ouvertes chez Ader, de 9 heures à 12h30 et de 13h30 à 15 heures, à Kourou.
- Dépistage, ateliers de santé sexuelle et groupe de parole, avec la Croix-Rouge française, Aides et le réseau Kikiwi ouest, de 9h30 à 13 heures au village Charvein, à Mana.

Demain

► **Dépistage** gratuit de la vision pour les enfants de 9 mois à 5 ans, par Cécilia Courbet, orthoptiste, de 9h30 à 14h30 à la PMI de Kourou. Sur rendez-vous au 0594 56 61 50.

► **Afterwork** de la CPTS (jeux de société) à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne. [S'inscrire.](#)

► Mois de la santé sexuelle.

- Action de prévention sur les thèmes du consentement et des violences sexuelles, de 14 heures à 16 heures, à la maison des adolescents, à Cayenne.
- Dépistage et animation en santé sexuelle, avec la Croix-Rouge française et le réseau Kikiwi, de 9 heures à 13 heures à la salle polyvalente de la Charbonnière, à Saint-Laurent-du-Maroni.

Jeudi 5 juin

► **Webinaire** « Comment garantir la protection des données de santé tout en assurant une prise en charge efficace des patients ? », organisé par le GCS Guyasis à destination des médecins, pharmaciens, DPO, responsables d'établissement et chefs de projet IT en santé, à 14 heures. [S'inscrire.](#)

► **Mois de la santé sexuelle.** Dépistage avec la Croix-Rouge française, de 9 heures à 13 heures au carbet Chekepati, à Saint-Laurent-du-Maroni.

Vendredi 6 juin

► **Mois de la santé sexuelle.** Village de la santé sexuelle, de 7 heures à 12 heures, sur la place de la Mairie, à Matoury, avec Entr'aides.

Samedi 7 juin

► **Tour de l'autonomie**, organisé par la CTG, de 8h30 à 12h30 sur la place Romain-Garros, à Saint-Georges.

Fo zot savé, présenté par Fabien Sublet, à 9 heures sur Guyane la 1ère.

Mercredi 11 juin

► **Dépistage gratuit de la vision** pour les enfants de 9 mois à 5 ans, par Cécilia Courbet, orthoptiste, de 9h00 à 12h30 à la PMI de Macouria. Sur rendez-vous au [0594 20 41 14](tel:0594204114).

Jeudi 12 juin

► **Webinaire** sur l'éducation thérapeutique du patient, organisé par GPS et la CPTS, à 20 heures. [S'inscrire](#).

Vendredi 13 juin

► **Groupe de paroles** organisé par le collectif Bamp, en visioconférence, à 19 heures. [S'inscrire](#).

Dimanche 15 juin

► **Formation** à la sécurité des professionnels de santé, avec la gendarmerie nationale, de 10 heures à 15 heures, à Cayenne. [S'inscrire](#).

Mercredi 18 juin

► **Mois de la santé sexuelle**. Théâtre forum avec le Planning familial, de 14 heures à 16 heures au 10, impasse de la Plantation, à Cayenne.

Jeudi 19 juin

► **Journées de néphrologie Antilles-Guyane**, à partir de 8 heures, au Grand Hôtel Montabo, à Cayenne. [Consulter le programme et s'inscrire](#).

► **Journée d'étude** du Collège des psychologues du CHC, ouvert à tout le personnel hospitalier, de 8h30 à 16h30, à l'Ehpad Edmard-Lama.

Troisième Congrès médical de l'Amapa, à Macapa. [S'inscrire](#).

Vendredi 20 juin

► **Journées de néphrologie Antilles-Guyane**, à partir de 8 heures, au Grand Hôtel Montabo, à Cayenne. [Consulter le programme et s'inscrire](#).

Troisième Congrès médical de l'Amapa, à Macapa. [S'inscrire](#).

Samedi 21 juin

► **Journées de néphrologie Antilles-Guyane**, à partir de 8 heures, au Grand Hôtel Montabo, à Cayenne. [Consulter le programme et s'inscrire](#).

Troisième Congrès médical de l'Amapa, à Macapa. [S'inscrire](#).

Lundi 23 juin

► **Mois de la santé sexuelle.**

- Stand de prévention autour des IST et dépistage Trod, de 8 heures à 13 heures à l'hôpital de proximité de Maripasoula, avec l'Emspec et Aides.
- Dépistage et animation en santé sexuelle, de 9 heures à 13 heures, à la salle polyvalente de Paddock, à Saint-Laurent-du-Maroni, avec la Croix-Rouge française et le réseau Kikiwi.
- Stand de sensibilisation aux IST et dépistage Trod, de 8 heures à 12 heures à l'hôpital de proximité de Saint-Georges, avec l'Emspec, les sages-femmes, OCS et Daac

Mardi 24 juin

► **Échanges autour des métiers d'infirmier Asalée** et d'assistant médical, et présentation de l'outil Pandalab, à 19 heures à la Domus Medica, à Cayenne. [S'inscrire](#).

► **Mois de la santé sexuelle.**

- Village santé sexuelle d'Entr'aides, de 8 heures à 12 heures sur la ZAC de Soula, à Macouria.
- Dépistage, atelier de santé sexuelle et groupe de parole, de 14 heures à 17 heures à Paul-Isnard, à Saint-Laurent-du-Maroni, avec la Croix-Rouge française, Aides et le réseau Kikiwi.
- Stand de sensibilisation aux IST et dépistage Trod, de 9 heures à 13 heures à l'hôpital de proximité de Grand-Santi, avec l'Emspec et Aides.

Mercredi 25 juin

► **Congrès amazonien de médecine d'urgence**, à l'Institut Santé des populations d'Amazonie, à Cayenne. [S'inscrire](#).

► **Mois de la santé sexuelle.**

- Stand de prévention HPV, de 8 heures à 12 heures au collège Gran-Man-Difou, à Maripasoula, avec l'Emspec.
- Sensibilisation au dépistage, de 14 heures à 16 heures à la Maison des adolescents de Cayenne, pour les 12-21 ans.
- Stand de prévention et de dépistage, de 9 heures à 12h30 au village Bellevue puis de 13h30 à 16 heures au village Flèche, à Iracoubo, avec Ader et APS Village.
- Dépistage et animations en santé sexuelle, de 9 heures à 13 heures à la salle polyvalente de l'Acarouany, à Mana, avec la Croix-Rouge française et Aides.

- Journée d'animation, sensibilisation et dépistage Trod, de 8 heures à 12h30 au centre de santé de Régina, avec l'Emspec, OCS et Daac.

Jeudi 26 juin

► **Congrès amazonien de médecine d'urgence**, à l'Institut Santé des populations d'Amazonie, à Cayenne. [S'inscrire](#).

► Mois de la santé sexuelle.

- Stand de prévention des IST, de 8 heures à 12 heures, à l'hôpital de proximité de Maripasoula, avec l'Emspec.
- Dépistage et animations en santé sexuelle, de 9 heures à 13 heures au carbet municipal de Sparouine, à Saint-Laurent-du-Maroni, avec la Croix-Rouge française et Aides.

Vendredi 27 juin

► Mois de la santé sexuelle.

- Village santé de Cayenne, de 17 heures à 20 heures à la cité Capulo, avec Ent'aides et SIS Guyane.
- Dépistage et animations en santé sexuelle, de 9 heures à 13 à la Pépinière, à Saint-Laurent-du-Maroni, avec la Croix-Rouge française et Aides.
- Animations, jeux et dépistage, de 6h30 à 12 heures au marché de Saint-Georges, avec l'Emspec et Daac. Soirée de sensibilisation au bar Boteco, de 17 heures à 22 heures.

Samedi 28 juin

► Mois de la santé sexuelle.

- Échanges individuelles, dépistage par Trod et animations collectives, de 9 heures à 13 heures au marché de Cayenne, avec Médecins du Monde.
- Kourou Queer, de 12 heures à 20 heures à Kourou, avec Ader, Aides et le Planning familial.

Mardi 8 juillet

► **Webinaire** sur la messagerie sécurisée de santé, organisé par la CPTS, l'ARS et l'Assurance maladie.

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr

Le message du jour

RECOMMANDATIONS



Au moins 5 fruits et légumes par jour (par exemple 3 portions de légumes et 2 fruits) qui apportent des antioxydants, des vitamines et des minéraux.



Des légumes secs au moins 2 fois par semaine : lentilles, haricots secs, pois chiches, etc.



Au moins un féculent complet par jour : pain complet, pâtes, semoule et riz complets.



Consommer de préférence des produits locaux, de saison et si possible bio.

Consultez tous les numéros de La lettre Pro

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Laurent BIEN

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)